

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
CHJ — Centre d'histoire judiciaire

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :

Université de Lille, Centre National de la  
Recherche Scientifique

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025**  
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

JALLAMION Carine, présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** Mme Carine Jallamion, Université de Montpellier

M. Pierre Bonin Paris 1, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, représentant de la section 03 du CNU

**Experts :**

Mme Anne Fornerod, Directrice de recherche au CNRS et représentante de la section 36 du CNRS

Mme Carine Jallamion Université de Montpellier

Mme Maiténa Poelemans Université de Pau et des pays de l'Adour — UPPA, représentante des PAR

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquie-Briand

## REPRÉSENTANT(S) DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Sandrine Chassagnard-Pinet, Vice-Présidente Recherche en Sciences Humaines et Sociales, Université de Lille

Sandrine Maljean-Dubois, Directrice adjointe scientifique — Section 36 du CNRS

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre d'Histoire Judiciaire
- Acronyme : CHJ
- Label et numéro : UMR 8025
- Composition de l'équipe de direction : M. Serge Dauchy, directeur de l'unité de recherche

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité consacre sa recherche à l'histoire de la justice, étudiée à travers les actes de la pratique et dans une dimension comparée.

Son projet scientifique est plus précisément structuré en quatre axes thématiques et un axe transversal. Les quatre axes thématiques sont consacrés aux normes et pratiques institutionnelles et procédurales, aux normes et pratiques commerciales, aux normes et pratiques sociales, et aux normes et pratiques pénales et pénitentiaires. L'axe transversal porte quant à lui sur la diffusion et la réception de la culture juridique (Europe et colonies).

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Créé aux débuts des années 1980, le Centre d'histoire judiciaire a d'abord été reconnu jeune équipe (1984), unité associée (1986) puis unité de recherche associée en 1988. C'est cette année-là que l'unité prend le nom de Centre d'histoire judiciaire, finalement devenu unité mixte de recherche (UMR 8025). L'unité fête ainsi son 40<sup>e</sup> anniversaire en 2024.

Le Centre d'histoire judiciaire est situé dans les locaux de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille (1 place Déliot, 59000 Lille). Il offre des bureaux, généralement partagés, à ses membres, une salle de travail aux doctorants, une salle de réunion équipée pour les visioconférences, une salle de séminaire, une bibliothèque spécialisée qui a fait l'objet d'une rénovation en profondeur, enfin une salle de convivialité. Le total se monte à environ 450 m2 sur un seul étage.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité est une unité mixte de recherche rattachée tant à l'Université de Lille qu'au CNRS. Elle est en France l'une des deux unités d'histoire du droit soutenues par le CNRS. Pour ce qui est de l'Université, l'unité s'inscrit plus particulièrement dans les thématiques d'excellence de l'I-Site Université de Lille, précisément dans le Hub 4 « Cultures, sociétés et pratiques en mutation ». Enfin, l'unité est, pour l'interface pédagogique, adossée au M2 Histoire du droit et des institutions, au sein du programme gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation ».

Par le biais d'un Laboratoire Associé International, l'unité est aussi en relation étroite avec l'*Instituto de Investigaciones Jurídicas* de l'Universidad Nacional Autónoma de Mexico.

L'unité est également affiliée à la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS) depuis sa création en 2008, ce qui lui ouvre l'accès à ses financements par appel à projets et à ses programmes pluridisciplinaires.

Elle est enfin en relation avec les juridictions et les ordres professionnels locaux, comme avec d'autres institutions nationales : École Nationale de l'Administration Pénitentiaire d'Agen, Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille, le Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	2
Maitres de conférences et assimilés	8
Directeurs de recherche et assimilés	1
Chargés de recherche et assimilés	2
Personnels d'appui à la recherche	7

Sous-total personnels permanents en activité	20
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	1
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	1
Doctorants	17
Sous-total personnel non permanent en activité	19
Total personnel	39

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
U LILLE	9	0	4
CNRS	0	3	3
AUTRE	1	0	0
Total personnel	10	3	7

## AVIS GLOBAL

L'unité est ancienne (elle fête ses 40 ans en 2024) et entièrement dédiée à l'histoire et droit. Elle est composée de treize enseignants-chercheurs ou chercheurs, dont sept titulaires de l'habilitation à diriger des recherches, de quatorze doctorants dont douze sont financés, enfin de sept personnels d'appui à la recherche. Elle constitue ainsi une petite équipe dotée d'une organisation structurée permettant un fonctionnement fluide. L'unité est bien identifiée dans le paysage de la recherche nationale comme internationale, en tant qu'unité se consacrant à l'histoire de la justice, à partir des actes de la pratique et dans une dimension comparée.

L'unité est également bien intégrée dans son environnement immédiat et collabore efficacement avec ses tutelles. Du côté du CNRS, il s'agit de l'une des deux seules UMR exclusivement dédiées à l'histoire du droit. Du côté de l'Université, l'unité profite avec succès des services de l'équipe dédiée au montage de projets tout comme des dispositifs en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le plagiat, ou encore en faveur de l'intégrité scientifique. De bonnes et fructueuses relations sont également entretenues avec les collègues voisins, en particulier avec l'Université d'Artois ou l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Plus en détail au sujet de son organisation d'abord, l'unité pratique la démocratie universitaire. Les choix sont consensuels et il n'a pas été fait état de points conflictuels : ainsi, aucun membre de l'unité ne se souvient d'arbitrages financiers qui auraient obligé à renoncer à certaines recherches. Cette bonne ambiance et cette implication globale se traduisent par une appropriation d'ensemble des à-côtés de la recherche individuelle, comme la médiation scientifique ou la science ouverte, grâce à un soutien au dépôt sur HAL et à une belle tradition de publications et de bases de données en ligne, conduisant à une vraie expertise en matière d'humanités juridiques. Le secret de ces modalités de fonctionnement fluides tient sans doute au respect, à la fois affiché et effectif, de la liberté de la recherche et de ceux qui la font, préalable nécessaire à la construction de perspectives entrant en cohérence avec les objectifs des tutelles.

Pour ce qui est de sa recherche ensuite, l'unité se caractérise par son grand dynamisme en réponse à des appels à projets, en sachant s'appuyer sur les soutiens mis à disposition par ses tutelles. Pour ne citer que les contrats que porte l'unité en propre, celle-ci a ainsi obtenu deux financements par l'Agence nationale de la recherche (ANR) : le projet VioletGinger au titre du programme ANR « Jeunes chercheurs et jeunes chercheuses » formalisé en 2023 et le projet F-COMPOST. Pratiques funéraires du compostage, au titre du programme « Science avec et pour la société — Ambitions innovantes », également en 2023. Aussi, le CHJ a bénéficié de trois contrats financés en tout ou en partie par l'I-Site Université de Lille, notamment un financement « Generator » provenant de l'European Research Council (ERC), durant la période 2019-2020. Il faut souligner que l'unité s'est efforcée d'intégrer ses travaux dans les thématiques d'excellence de l'I-Site, plus particulièrement dans le Hub 4 « Cultures, sociétés et pratiques en mutation » et dans les clusters de recherche

« Organisations en évolution » et « Vulnérabilité et mutation ». Ainsi en plus d'une dotation récurrente moyenne de 65 500 € par an, l'unité a obtenu au cours de la période considérée 240 k€ supplémentaires, avec l'aide décisive des services centraux dédiés au montage de projets. Il faut y ajouter 335 017 € au titre d'une ANR en 2024.

Les publications scientifiques de l'unité sont également nombreuses, de bon ou d'excellent niveau, très reconnues, et elles gardent une réelle cohérence qui témoigne d'une vraie pratique de la recherche collective. Dans le détail et durant la période évaluée, l'unité a produit 20 ouvrages individuels parus chez des éditeurs de renommée internationale et nationale (Brill/Nijhoff, Presses de l'Université Toulouse I Capitole, Mare & Martin), le total des ouvrages, directions d'ouvrage et chapitres d'ouvrage atteignant 77 productions. Aussi, le CHJ a contribué à 5 numéros spéciaux de revue, 62 articles publiés dans des revues de rayonnement également international et national (*Quaderni di Diritto della successioni e della famiglia*, *Journal of Experimental Biology*, *Revue française de droit constitutionnel*, *Cahiers historiques des annales du droit*) et 83 communications. Dans l'ensemble, c'est un point très positif à porter au crédit de l'unité, elle sait construire une recherche qui dépasse l'activité individuelle de ses membres : le tout est plus que la somme des parties. La preuve en est, outre l'organisation de manifestations et la publication d'ouvrages collectifs, que les principales thématiques identifiantes de l'unité demeurent en dépit du renouvellement progressif des personnes. Conjugée à une authenticité politique en matière de science ouverte et à des entreprises d'ampleur d'analyse de sources (comme la base de données ParleFlandre, qui rassemble environ 10 000 dossiers du Parlement de Flandre), cette excellence fait de l'unité un pôle de référence essentiel dans sa thématique.

L'unité se caractérise encore par l'internationalisation de sa recherche, comme en témoigne la création d'un Laboratoire associé International avec l'*Instituto de Investigaciones Juridicas* de l'Universidad Nacional Autónoma de Mexico, autour de la question de la résolution des conflits. Ce partenariat a notamment donné naissance à une nouvelle collection éditoriale (nouvelle collection des Presses de l'Université Nationale Autonome du Mexique intitulée « Études comparées en histoire du droit mexicain et français / Estudios comparativos de historia del derecho mexicano y francés ») et à la publication de trois volumes, dont un consacré à l'histoire de la profession d'avocat, paru en 2020. Plus largement l'unité, dans le cadre de ses recherches en droit comparé, a noué et nourri des partenariats solides avec l'Italie, la Belgique, la Suède, le Brésil, le Chili, le Vietnam, notamment. L'unité a ainsi pu organiser douze colloques internationaux durant la période considérée. Son internationalisation est donc particulièrement notable et structurée autour de thématiques bien identifiées, ce qui évite toute dispersion. L'unité est aussi présente sur le front de la traduction pour diffuser ses travaux, avec une campagne à destination des lecteurs brésiliens par exemple.

L'unité se signale enfin par son grand dynamisme en matière de médiation scientifique : reconstitution de procès, conception d'un plateau de jeu, d'une pièce de théâtre, d'émissions télévisées. La médaille de cristal du CNRS est venue récompenser ce remarquable travail en 2023, par lequel l'unité porte efficacement ses recherches à la connaissance du grand public, ce qui est d'autant plus méritoire que les récompenses dans ce domaine vont plutôt vers les sciences exactes ou du vivant.

L'unité se heurte tout de même à certaines difficultés. La principale tient à ce que le personnel d'appui, très investi en particulier dans la médiation scientifique, souffre d'un manque de reconnaissance au niveau des tutelles et estime ne pas pouvoir bénéficier de réelles perspectives de promotion, du fait du peu de prise en compte des qualités de polyvalence déployées, ce qui constitue à terme un facteur de risques psycho-sociaux et ce qui menace le dynamisme de l'unité. Le risque serait que l'unité perde ainsi l'atout considérable que constitue cette solide équipe d'appui. L'unité manque également de locaux afin de mieux accueillir et intégrer les post-doctorants, les enseignants-chercheurs et chercheurs étrangers comme enfin ses nouveaux membres, en relation avec son dynamisme et l'attractivité de sa recherche. Enfin se pose la question du prolongement du financement du Laboratoire Associé International constitué avec l'Université Nationale autonome de Mexico, ce qui menace l'existence de cette structure.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'unité souligne trois points sur lesquels elle considère avoir répondu aux demandes du précédent rapport.

Il s'agit d'abord de la mise sur pied de projets transversaux fédérant les spécialités des membres de l'unité, avec à l'appui plusieurs recueils collectifs ou manifestations, y compris organisés par les doctorants.

Il s'agit aussi d'une meilleure formalisation des règles de fonctionnement et de la démocratie interne de l'unité : son fonctionnement fait ainsi l'objet d'un exposé clair et détaillé, avec un nouveau règlement intérieur et l'installation d'un conseil de laboratoire qui intègre les doctorants.

Les collaborations internationales existantes ont également été formalisées et d'autres ont été développées. En outre, l'insertion dans des réseaux est manifeste.

Le précédent rapport s'interrogeait enfin sur le renouvellement des effectifs. Le maintien de ceux-ci dans toutes les catégories montre que l'unité a su y veiller, ainsi qu'à disposer de capacités d'encadrement avec un nombre suffisant de membres titulaires de l'habilitation à diriger les recherches. L'unité, n'ayant que peu de maîtrise sur ses recrutements (mais ne semblant pas subir de gel de poste), exprime cependant son inquiétude face à la possibilité de maintenir en permanence son nombre de HDR, en dépit de l'accompagnement qu'elle fournit aux intéressés.

## B — DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques ambitieux, souhaitant augmenter ses ressources propres, internationaliser sa recherche et la porter à la connaissance du plus grand nombre, ce à quoi elle parvient avec succès.

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité dispose de ressources importantes, l'essentiel de ces ressources venant de succès remportés en réponse à des appels à projets. Grâce aux ressources ainsi générées, les ambitions de l'unité peuvent être suivies de réalisations concrètes et il faudra que les mêmes niveaux de financement se maintiennent dans le temps pour que les ambitions et les actions de l'unité puissent également perdurer.

#### Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité veille à l'épanouissement, à la formation et à la progression de chacun. Elle s'est notamment dotée de deux référents, l'une à l'égalité femmes-hommes et l'autre au développement durable. Elle s'estime cependant peu armée pour détecter et prévenir les risques psycho-sociaux.

## 1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité s'est assignée des objectifs scientifiques ambitieux, d'abord en se consacrant à l'étude de sources d'archives, dans des dépôts situés à l'étranger (Canada, Vatican, Suisse), en France (Archives nationales) et plus particulièrement dans le Nord (Archives départementales du Nord). Ces archives constituent la matière première des travaux de l'unité, mais l'unité veille aussi à porter ces archives à la connaissance de la communauté scientifique et du grand public, par des éditions critiques de sources (cf. *Le registre aux délibérations du Parlement de Flandre de Charles Joseph Pollinchove. Premier Président (1670-1746)*) et la constitution de bases de données (comme Parleflandre, qui donne accès à 10 000 dossiers de procédure du Parlement de Flandre).

L'unité se signale aussi par l'internationalisation de sa recherche. Elle a ainsi obtenu des financements dans le cadre des appels à projet « Réseaux internationaux » de l'I-Site ULNE, « International Emerging Actions » du CNRS et « Aide à l'internationalisation » de l'Université de Lille en 2023. Surtout l'unité a contribué à la fondation d'un Laboratoire associé International avec l'*Instituto de Investigaciones Jurídicas* de l'université de Mexico, en 2022. L'unité veille enfin à porter les résultats de ses recherches à la connaissance du monde du droit dans son ensemble et du grand public. Elle a ainsi constitué en son sein un pôle de médiation scientifique, en y associant un professeur de biologie et expert judiciaire afin de répondre aux besoins de compréhension de l'actualité judiciaire. L'un des membres de l'unité est aussi impliqué dans Criminocorpus, premier musée virtuel sur l'histoire de la justice en France, lauréat en 2023 de la médaille de la médiation scientifique du CNRS.

### Points faibles et risques liés au contexte

Certaines des plus belles réalisations de l'unité risquent de ne pas pouvoir être maintenues dans le temps, en particulier le Laboratoire Associé international : il a pu être créé et a pu se développer grâce à un financement par contrat qui arrive à son terme. Aussi son financement à venir est incertain.

## 2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose de ressources humaines significatives. Elle rassemble en effet trois chercheurs CNRS et dix enseignants-chercheurs, soit treize chercheurs dont sept HDR. L'unité dispose également de sept personnels d'appui à la recherche, ce qui est particulièrement remarquable. Enfin l'unité compte au jour de l'évaluation quatorze doctorants, dont douze sont financés. Les membres de l'unité disposent de bureaux, de plusieurs salles de travail, d'une bibliothèque spécialisée et d'un espace de convivialité.

L'unité dispose aussi d'un budget conséquent : une dotation récurrente de 65 500 € en moyenne sur cinq ans, et des ressources propres grâce aux succès remportés en répondant à des appels à projets (102 352 € en 2019 sur un projet « ERC Generator » financé par l'I-Site ; 335 017 € au titre du projet ANR VioletGinger). Ces ressources importantes sont utilisées largement pour faire vivre les différents réseaux internationaux de l'unité. Ainsi, 38 % des ressources sont utilisées pour les missions des membres titulaires et 12 % pour l'aide à la mobilité doctorale. Par-delà, l'unité veille à répondre aux besoins scientifiques et matériels de chacun, qui est invité à les formuler avant qu'ils ne soient discutés au sein du conseil de laboratoire.

L'unité est enfin solidement structurée. Le directeur s'appuie en effet sur les responsables d'axes pour constituer un conseil de direction informel, qui discute de toutes les décisions de nature scientifique et qui prépare le budget prévisionnel. Un conseil de laboratoire est aussi réuni trois à quatre fois par an. Enfin l'assemblée générale de l'unité est réunie deux fois dans l'année. Le directeur réunit encore deux fois par an l'ensemble des doctorants, et une fois par mois le personnel d'appui à la recherche.

### Points faibles et risques liés au contexte

L'unité présente une fragilité en matière de ressources humaines : le personnel d'appui à la recherche, très investi, souffre en effet d'un défaut de reconnaissance qui tient en grande partie à l'impossibilité d'obtenir des promotions. Celles-ci obéissent à certains critères, notamment la spécialisation des tâches, qui sont impossibles à satisfaire au sein d'une petite unité. De plus le fait que ce personnel d'appui soit polyvalent et multi-tâches apparaît plutôt comme une richesse et un facteur de bien-être au travail, car cela permet une diversité

d'actions et des relations plus étroites avec l'ensemble des membres de l'unité. Il est ainsi regrettable que cette particularité ne puisse à ce jour être valorisée au niveau des tutelles. Enfin, malgré des locaux confortables, l'espace manque, en lien avec le grand dynamisme de l'unité. Celle-ci aurait besoin de bureaux supplémentaires pour mieux accueillir et intégrer les post-doctorants, les chercheurs étrangers et professeurs invités, enfin les derniers enseignants-chercheurs rattachés à l'UMR.

*3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité encourage ses doctorants à préparer et présenter le concours CNRS. Les personnels d'appui à la recherche sont aussi incités à suivre des formations, au point qu'un responsable de formation a été désigné en leur sein.

La direction de l'unité rencontre très fréquemment les personnels d'appui à la recherche, *a minima* une fois par mois. La construction d'un espace de convivialité permet aussi des rencontres plus fréquentes et de meilleures conditions de travail.

L'unité dispose enfin de référents : d'abord une référente à l'égalité femmes-hommes qui veille à lutter contre les violences sexistes et sexuelles, en particulier à l'égard des doctorants. Les comités individuels de suivi des thèses ont notamment l'occasion de les inciter à dénoncer les comportements qu'ils estiment problématiques. L'unité dispose aussi d'un référent développement durable, qui a notamment initié une enquête afin de mesurer l'empreinte environnementale de l'unité afin de proposer à terme un guide des bonnes pratiques.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Les doctorants ne semblent être sensibilisés à l'éthique de la recherche que dans le cadre de l'École doctorale. Le fait également que les comités individuels de suivi intègrent peu de membres extérieurs à l'unité peut empêcher la détection de risques psycho-sociaux ou la détection de situations de violence ou de discrimination.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Le rayonnement de l'équipe est incontestable et résulte d'un engagement nourri dans la dynamique de réponse à des appels à projets. En particulier, sa reconnaissance scientifique est marquée par des partenariats durables établis avec des établissements étrangers, en Europe et à l'international. L'attractivité de l'unité vient aussi d'une politique d'accueil tournée tant vers l'ensemble des personnels permanents que vers les jeunes chercheurs et les mobilités entrantes.

- 1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*
- 2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.*
- 3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.*
- 4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

Pour ce qui est d'abord du rayonnement scientifique de l'unité, celle-ci est particulièrement bien identifiée, tant à l'échelle nationale qu'au niveau international, pour ses travaux en histoire du droit et sur la justice. Le rayonnement scientifique du CHJ est indéniablement un point fort de cette unité. Il repose sur des travaux d'envergure et des collaborations ainsi que des partenariats bien établis avec des universités et réseaux de recherche étrangers, en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie. Ils ont régulièrement donné lieu à plusieurs manifestations scientifiques. Ce rayonnement scientifique se manifeste également par une mobilité soutenue, plusieurs membres de l'unité ayant été accueillis comme professeur invité dans des universités étrangères (Stockholm, Modène, Mexico, Hanoï, Can Tho...). Ce dynamisme s'exprime par ailleurs à travers les interventions dans des colloques internationaux (douze ont été organisés au cours de la période évaluée), qui vaut aussi pour les doctorants. Ce rayonnement s'accompagne aussi d'une bonne diffusion des travaux produits, en français comme dans plusieurs langues étrangères. Les membres du CHJ exercent également des responsabilités éditoriales au sein de revues reconnues dans leur champ disciplinaire, en particulier *Clio@Thémis* et la *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis / Revue d'Histoire du Droit et de la Comparative Legal History Review*, et participent régulièrement à des instances d'évaluation nationales et internationales tels que le HCERES, l'ANR et la *European Science Foundation*.

Pour ce qui est ensuite de l'accueil et de l'accompagnement des personnels, le CHJ fait preuve de dynamisme les concernant. Ainsi deux chargés de recherche CNRS et un maître de conférences (ULille) ont intégré l'unité au cours de la période considérée, tandis que l'arrivée de deux professeurs est annoncée pour 2024. L'unité met aussi en œuvre une politique d'intégration et de suivi à l'égard des doctorants. Pour ces derniers, les comités de suivi individuel sont mis en place, semble-t-il, conformément à ce qui est préconisé par l'école doctorale Sciences juridiques, politiques et de gestion de l'Université de Lille. De plus les doctorants bénéficient d'un soutien financier, pour leurs travaux de doctorat proprement dits, mais aussi pour les mobilités et les participations à des manifestations scientifiques. L'unité a ainsi, depuis 2018, notamment bénéficié de cinq contrats doctoraux financés par l'Université de Lille et un contrat doctoral handicap ministériel. Quant aux personnels de soutien à la recherche, ils contribuent pleinement à l'attractivité de l'unité, par le développement des bases de données, en particulier la base *Parleflandre*, et la gestion du fonds documentaire, ainsi qu'à travers les actions de médiation scientifique. Cet investissement dans la médiation scientifique a d'ailleurs été reconnu par l'attribution en 2023 de la médaille de Cristal du CNRS à l'IE qui pilote le pôle médiation de l'unité. Ces personnels bénéficient également d'un accompagnement dans leur plan de carrière. Ainsi, le CHJ peut mettre en avant des mobilités entrantes, de plus ou moins longue durée, qu'il s'agisse de jeunes chercheurs ou de chercheurs et enseignants-chercheurs plus confirmés. Cette dynamique est soutenue par la possibilité d'un accueil dans les locaux de l'unité, dont la configuration favorise les échanges.

Relativement aux succès rencontrés en répondant à des appels à projets, l'unité ayant adopté une politique en ce sens se montre très dynamique dans ses démarches de réponse à des appels à projets compétitifs, comme l'illustre l'obtention, dans la période d'évaluation, de deux contrats ANR en 2023 (F-COMPOST. Pratique funéraire du compostage ; VioletGinger : La prise en charge des violences conjugales par les professionnels du droit dans les marges du genre et de la sexualité). La mobilisation autour du dépôt, en 2020 puis 2022, du projet *The role of foreign legal literature in finding local solutions to societal challenges in a globalized world (16th-20th c.)* en réponse à l'appel ERC Synergy a bénéficié d'un soutien du CNRS par l'International Emerging Actions. Si cette mobilisation n'a pas porté ses fruits, elle a en revanche donné lieu à la constitution d'un Laboratoire Associé International avec l'*Instituto de Investigaciones Jurídicas* de l'UNAMexico, illustrant la grande capacité de l'unité à s'appuyer sur les dispositifs de ses tutelles pour structurer et animer ses recherches. Ainsi, le projet PHEDRA (pour une histoire européenne du droit des affaires) s'est développé, entre 2021 et 2023, comme International Research Network et au titre des International Emerging Actions a été obtenu le projet *Droit international et relations interconfessionnelles : études d'une dynamique historique*.

Au niveau local, outre le financement de mobilités par la MESHS, l'unité a répondu avec succès à des appels à projets de l'IDEX — I-Site. Elle a ainsi obtenu un projet ERC generator et un projet dans le cadre du Hub « Cultures, sociétés et pratiques en mutation » (CEPRESSE Contribution à l'Étude des Processus d'Édification des Systèmes Sociaux Européens), en 2019.

Au titre des équipements enfin, le CHJ fait état de ses ressources documentaires, réunies dans sa bibliothèque. Le fonds est alimenté et géré par du personnel dédié (bibliothécaire et IE en humanités numériques). Surtout, l'unité peut mettre en avant une offre substantielle de ressources numériques, consultables depuis son site Internet, grâce à l'implication de deux IE, d'un IE en humanités numériques et un informaticien.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Trois points faibles peuvent cependant être relevés. Le départ récent de deux directeurs de recherche CNRS, historiens du droit, n'est que partiellement compensé par l'arrivée en cours de quinquennal de deux chargés de recherche CNRS. Au regard des thématiques de recherche du professeur en histoire du droit arrivé récemment au CHJ, l'incidence sur l'axe Normes et pratiques commerciales, devrait être limitée.

Au sujet des ressources humaines de l'unité ensuite, les doctorants sont peu nombreux en raison d'une capacité d'encadrement restreinte de l'unité, seuls sept chercheurs et enseignants-chercheurs sur treize étant habilités à diriger des recherches. Il s'agit d'une difficulté persistante dont l'unité a tout à fait conscience. Quant aux personnels d'appui à la recherche, ils sont étroitement associés aux diverses activités de l'unité, ce qui est source d'épanouissement. Toutefois, et sans que l'unité ait réellement la possibilité d'y remédier, cette diversification des activités a pour contrepartie d'aller à l'encontre de la spécialisation valorisée dans l'évolution des carrières.

S'agissant enfin de la reconnaissance des succès de l'unité à des appels à projets, le point faible identifiable ne tient pas à un manque de volontarisme au sein de l'unité, les efforts fournis ces dernières années et souvent couronnés de succès ayant été considérables, mais plutôt au manque de moyens en personnels, indispensables au suivi administratif et financier en cas d'obtention d'un projet. La pérennisation, en octobre 2024, d'un poste de gestionnaire devrait permettre de lever ce frein à la politique active mise en place pendant la période considérée.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est d'un excellent niveau, tant en quantité, malgré la présence de deux membres non-publiant, qu'en diversité, en cohérence et en termes de reconnaissance, c'est-à-dire en qualité. Elle bénéficie des meilleurs supports de la discipline. Ouverte à l'interdisciplinarité, elle se caractérise par une internationalisation marquée lors de la période couverte par l'évaluation. Elle accorde également une attention significative aux travaux collectifs des doctorants, à la science ouverte et à la médiation scientifique. L'unité apparaît donc comme l'un des lieux d'expertise scientifique les mieux identifiés pour les thématiques qu'elle traite.

- 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*
- 2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.*
- 3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Avec plus de deux cent vingt textes scientifiques (articles dans des revues, contributions dans des actes de colloques, chapitres d'ouvrage), dont une vingtaine de monographies, numéros de revue ou volumes dirigés, l'unité affiche un bilan impressionnant au regard de sa taille. Dans le détail et sur la période évaluée, l'unité a produit 20 ouvrages individuels parus chez des éditeurs de renommée internationale et nationale (Brill/Nijhoff, Presses de l'Université Toulouse I Capitole, Mare & Martin), le total des ouvrages, directions d'ouvrage et chapitres d'ouvrage atteignant 77 productions. Aussi, le CHJ a contribué à cinq numéros spéciaux de revue, 62 articles publiés dans des revues de rayonnement également international et national (*Quaderni di Diritto della successioni e della famiglia*, *Journal of Experimental Biology*, *Revue française de droit constitutionnel*, *Cahiers historiques des annales du droit*) et 83 communications. Et cette production a fortement augmenté après les premières années de la période d'évaluation. Globalement, ces publications sont réparties de façon assez équilibrée entre les différents axes de l'unité, témoignant de la pertinence de ces derniers. L'unité met également en avant le dynamisme des jeunes chercheurs, doctorants ou collègues nouvellement recrutés, mais aussi l'implication des personnels d'appui et les publications des ingénieurs d'étude.

Outre son volume, la production scientifique de l'unité se caractérise également très positivement par sa dimension internationale. Ainsi, le Laboratoire Associé International (LAI) et l'*Instituto de Investigaciones Jurídicas* de l'UNAM (Mexico) autorisent, depuis 2022, à toutes les recherches menées au sein de l'unité d'envisager une

véritable internationalisation, ce dont témoigne le portfolio. Il en va de même pour l'implication notable des membres de l'unité dans les rencontres *Italie-France Allers-Retours* avec les universités de Toulouse, Modène et Bénévent. En résultent ou s'y ajoutent divers colloques construits dans le cadre de partenariats internationaux (*The Making of Commercial Law* avec les universités de Gand, Francfort et Helsinki; *Avant l'État. Droit international et pluralisme politico-juridique en Europe* avec l'Université de Leuven et École française de Rome; *International Law and Interfaith Relations in the 'ius commune' Tradition* avec les universités de Louvain et de Catane pour l'International School of Ius Commune; le projet sur la diffusion et la réception de la littérature juridique avec les universités de Calgary, Miami, Kansas, Mexico et Florianopolis; ou le projet sur la justice coloniale en Indochine avec les universités de Can Tho et l'UEL de Ho Chi Minh Ville). Et il faut encore compter la coordination d'ouvrages internationaux ou des participations à ceux-ci.

L'unité met aussi en avant, à juste titre, la diversité des supports dans lesquels ses productions sont publiées, particulièrement les revues, généralement parmi les plus reconnues de la discipline, à commencer par *clio@themis*, hébergée par OpenEdition, ou la voisine *TVR*, et bien d'autres. Il ne résulte pas de cette diversité une impression de dispersion, et par exemple l'ouvrage collectif *Gouvernance, justice et santé* réalisé par l'ensemble des membres du CHJ et paru durant la pandémie du Covid-19 en 2020, exprime une vraie capacité à mener une recherche en commun, avec une dimension pluridisciplinaire. Il a d'ailleurs été mis en avant dans le portfolio. Autre marque d'une cohérence d'ensemble qui intègre tous les membres, l'initiation à l'animation de la recherche est également structurée avec deux journées d'étude organisées par les doctorants durant la période de référence et une troisième en cours de préparation (l'unité a souhaité que cette jeune recherche soit illustrée dans le portfolio). Le dispositif de concertation déployé pour la sélection des documents retenus dans le portfolio administre la preuve que la coordination dans les choix de recherche est effectivement pratiquée dans l'unité. L'obtention d'une demi-douzaine de contrats de recherche notables (I-site et ANR) est un autre élément, à la fois cause et conséquence, dans le sens d'une interaction élevée entre les recherches individuelles et les recherches collectives.

Les historiens du droit du CHJ entretiennent également des relations avec les spécialistes du droit actuel, ce dont on ne saurait trop se louer, comme en témoigne par exemple, pour le droit des affaires, leur participation à un colloque en 2023 sur «La réputation de l'entreprise», organisé à l'Université d'Angers, ou au début de l'année 2024, à des séminaires organisés par l'Institut de recherche en droit des affaires de l'Université Paris-Panthéon-Assas, en coopération avec le Ministère de la justice et la CCI Paris Île-de-France, autour d'un projet de réforme de l'ensemble du droit des sociétés. Il faut aussi souligner que des membres de l'unité publient dans des revues de droit positif (*Tribonien*, *Actualité juridique pénal*, *Droit de la famille*). D'autres travaux paraissent dans des revues plutôt lues par les historiens des sections 21 et 22 du CNU ou les spécialistes d'autres disciplines des sciences sociales (*Revue du Nord*, *Etudes sociales*). Grâce à la spécialisation d'un des membres de l'unité, l'ouverture interdisciplinaire va jusqu'aux sciences du vivant, en l'occurrence l'entomologie médico-légale (section 67 — biologie des populations et écologie).

Il faut encore souligner que la numérisation systématique des ouvrages publiés par l'unité, le dépôt des divers textes sur HAL, le travail de constitution d'importantes bases de données telles que Parleflandre et Accittravail ou la mise en ligne d'autres ressources, à commencer par l'hébergement de *clio@themis*, sont véritablement comptés comme des activités scientifiques, au même titre que les actions à destination du grand public. La science ouverte est donc une priorité loyalement poursuivie. Bases de données et médiatisation scientifique sont d'ailleurs également à l'honneur dans le portfolio.

Dernière marque de la reconnaissance de l'excellence scientifique des recherches menées au CHJ, celles-ci ont été l'occasion de plusieurs récompenses (médaille de cristal du CNRS, médaille de la médiation scientifique, palmes académiques en 2018 et en 2023, présidences de sociétés savantes, prix de thèse de la Faculté de droit de Lille et de l'École doctorale SJPG obtenu par un docteur de l'unité en 2019).

## Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Deux collègues sont indiqués comme non-publiants, sans que les mesures spécifiques d'accompagnement pour leur permettre de revenir à l'activité scientifique qui ont été mises en œuvre n'aient produit d'effets, et malgré des invitations régulières à participer à des activités collectives. L'archivage des données de terrain (photographies d'archives...) fait l'objet d'une réflexion qui ne semble pas encore aboutie.

La présence des doctorants, moins marquée depuis le COVID, ne doit pas évoluer vers une moindre implication de leur part dans la vie scientifique et la production collective, ou par une implication de seulement quelques-uns.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le CHJ pérennise des relations avec le monde non universitaire et sait, par des évènements mobilisateurs et attractifs, intéresser un public non avisé aux recherches menées par ses membres. La grande implication du personnel d'appui à la recherche dans cette perspective est ici à noter, ayant d'ailleurs été récompensée au niveau d'une des tutelles. De nouveaux partenariats permettraient à l'unité de gagner encore plus en visibilité et rayonnement, en particulier avec des acteurs du monde judiciaire et les collectivités territoriales que l'unité ne sollicite curieusement pas. L'organisation de manifestations destinées au grand public pourrait en outre être renforcée.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Même si les interactions avec le monde socio-économique peuvent sembler plus difficiles eu égard au domaine scientifique de l'unité, elle participe à des actions avec des acteurs du monde non académique comme l'illustre le partenariat avec les Archives départementales du Nord (ADN), notamment à travers le programme Parleflandre, base de données accessible à un large public. L'unité développe également d'autres partenariats, à titre plus individuel, mais tout aussi intense avec des institutions non académiques, notamment l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) d'Agen, la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille, le Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (CNCEJ) dont relève un des membres de l'unité. Des expertises et des travaux menés au sein de l'unité peuvent inspirer certaines politiques publiques, comme celle de la santé par la publication de l'ouvrage « Gouvernance, justice et santé » (2020) rédigé par l'ensemble des membres de l'unité.

Mais surtout, l'unité de recherche a institutionnalisé ses interactions avec le grand public par la création d'un Pôle de médiation scientifique dirigé par son IE de manière active et récompensée par le CNRS en collaboration avec toute l'équipe du personnel d'appui à la recherche. Le CHJ porte avec énergie une réelle volonté de faire connaître ses recherches à un public non averti, ce qui est particulièrement remarqué par les autorités de tutelle. Outre la participation aux activités organisées par le CNRS en Hauts-de-France (Melisciences, Xpérium) et des interventions auprès des scolaires, l'unité s'investit dans des manifestations d'ouverture de la recherche à un public non averti dont la reconstitution d'un procès dans le cadre des « Échappées inattendues » du CNRS (Conférence-démo : La cave aux tourments : qui a tué le savetier ? 28 novembre 2023) ou encore la création d'un plateau de jeu à destination des jeunes autour de la peine en 2020.

#### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Au vu de la thématique principale des recherches menées par le Centre d'Histoire Judiciaire, à savoir l'étude de la justice d'un point de vue historique, l'absence de partenariat, convention avec les institutions du monde judiciaire (tribunaux, Ordre des Avocats...etc.) et d'autres collectivités territoriales que le Département interpelle. Le partenariat avec le ministère à l'Égalité Femmes-Hommes et le ministère de la Justice dans le cadre du projet ANR VioletGinger, débuté en 2024, pourrait répondre à cette lacune. De même que les évènements en collaboration avec le Tribunal judiciaire qui donneront peut-être lieu à une convention avec le CHJ ou du moins avec la Faculté de droit.

La médiation scientifique est quasi exclusivement portée par l'IE. L'investissement du laboratoire et de l'ensemble de ses membres pourrait sans doute être encore renforcé, notamment par l'organisation de conférences-débats ou conférences grand public régulières.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Fondée il y a 40 ans autour de l'histoire de la justice, l'unité a su perdurer tout en se renouvelant et a su conserver une identité forte. Sa particularité, reconnue au plan national comme international, tient à sa recherche menée à partir d'actes de la pratique, dans une dimension comparée.

L'unité a su ainsi renouveler ses objets, par exemple en s'ouvrant chronologiquement vers l'Ancien Régime, ou thématiquement au droit colonial. Son passé récent est marqué par plusieurs réussites : des initiatives très novatrices et remarquées dans le domaine de la médiation scientifique, de nombreux succès en réponse à des appels à projets, des partenariats scientifiques internationaux riches et structurés (réseaux PHEDRA et CEPRESSE et, surtout, Laboratoire Associé International avec l'UNAM), ce malgré le COVID et l'absence régulière de la gestionnaire de l'unité, dont l'Université vient cependant d'accepter la pérennisation du poste. Il faut souligner que les initiatives d'ouverture au monde non-académique, en particulier aux professionnels de la justice, ont aussi connu un grand succès et suscitent maintenant une véritable attente de la part des destinataires.

Pour l'avenir, l'unité souhaite faire évoluer la présentation de ses axes et les rendre moins thématiques et plus transversaux, pour limiter leur dépendance à des recherches individuelles, mais aussi pour promouvoir les partenariats interdisciplinaires et faciliter le montage de projets. On ne peut que l'encourager dans cette voie, elle y trouvera aussi le gain de donner une plus grande lisibilité aux articulations entre ses grands domaines d'activité. Le projet proposé articule ainsi trois thématiques, sous le titre général Histoire et Justice : approches comparées et perspectives transnationales : 1. La résolution des conflits : normes, pratiques, acteurs et expertise ; 2. Construction, réception, transplantation, hybridation et évolution des systèmes juridiques et judiciaires ; 3. Gouvernance, enfermement, et vulnérabilités. Sans doute les intitulés gagneraient-ils à être simplifiés, leur économie générale est néanmoins convaincante et permet de refléter la diversification des thématiques qui s'est opérée au cours du dernier quinquennal. Et cette nouvelle structuration est déclinée en partenariats et en programmes de recherche à poursuivre ou à construire (comme, par exemple, le développement d'un réseau international sur l'État de droit, dans le cadre de la réponse de l'Université de Lille à l'AMI SHS du Ministère), mais aussi en fonds d'archives à exploiter, dans une vue très pragmatique et opérationnelle.

L'unité semble donc avoir une vue claire de son avenir, servie par une bonne maîtrise de son environnement et de ses moyens d'action, en faisant prospérer ses atouts (médiation scientifique, science ouverte dont la mise en ligne de bases de données...). Elle capitalise largement sur son identification nette à l'histoire de la justice, capital qui pourrait être encore enrichi, en élevant la réflexion à des considérations méthodologiques et épistémologiques, développées en commun. Les outils sont réunis pour qu'il ne soit pas exagéré de nourrir l'ambition de former une école lilloise d'histoire de la justice, de construire une "marque" CHJ, qui servirait de référence à l'ensemble de la communauté scientifique concernée.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Il est recommandé à l'unité d'insister auprès des tutelles pour maintenir des financements affectés au Laboratoire Associé international, malgré un environnement très concurrentiel. Il risque autrement de disparaître puisque le contrat qui permettait son financement arrive à son terme.

Il est également recommandé à l'unité d'œuvrer, au niveau des tutelles, en vue d'une meilleure reconnaissance du travail spécifique effectué par le personnel d'appui à la recherche, afin de permettre de meilleures perspectives de carrière.

Enfin et en concertation avec l'École Doctorale, il est recommandé aux membres de l'unité d'intégrer au sein des comités individuels de suivi des doctorants davantage de membres extérieurs, afin que ces comités permettent davantage de détecter des risques psycho-sociaux, ainsi que des situations de violence ou de discrimination.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Il est recommandé à l'unité de mettre en place une politique d'accompagnement pour les membres préparant la HDR.

En raison du caractère temporaire — et concurrentiel — des dispositifs de structuration des réseaux de recherche (Laboratoire associé international, International research network) dont l'unité a bénéficié auprès de ses tutelles, elle est encouragée à poursuivre les démarches entreprises de consolidation ciblée des partenariats avec des institutions étrangères (Brésil, Chili).

Le statut de « professeur distingué » permettant de mettre en valeur l'implication d'un collègue étranger pourrait enfin être mieux mis en avant.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Au moins au niveau de leurs intitulés, les quatre axes (plus un autre transversal) que s'est donné l'unité présentent un découpage parfois peu lisible. La nouvelle structuration semble plus cohérente, mais un effort de concision demeure sans doute à mener sur les intitulés. Une réflexion collective pourrait être menée pour en améliorer la lisibilité, et donc celle de l'unité.

L'unité pourrait organiser une entreprise collective (colloque, recueil...) réunissant ses membres pour forger les outils méthodologiques et formaliser les enjeux épistémologiques spécifiques de l'histoire de la justice, et en particulier d'une histoire pratique de la justice, à partir des archives juridictionnelles. Elle construirait ainsi une "marque" CHJ, qui servirait de référence à l'ensemble de la communauté scientifique concernée par cet objet.

En s'appuyant sur la tutelle ou d'autres tiers, l'unité devrait envisager les moyens d'inciter, au-delà d'invitations à des travaux, les collègues non-publiants à recommencer une activité de recherche.

L'unité pourrait donner plus de visibilité à ses publications en ligne en envisageant un partenariat avec un portail, tel OpenEdition.

L'ouverture vers une interdisciplinarité avec les sciences exactes et du vivant représentée par la présence d'un spécialiste d'entomologie judiciaire, et le dialogue qui en résultent entre les techniques passées et présentes, pourraient être prolongés par d'autres collaborations du même type. Un des enjeux en est de montrer que l'organisation existante des disciplines permet de traiter des questions criminologiques sans émancipation d'un champ spécifique.

Le rôle des associés, actifs au sein de l'unité, en matière de production scientifique pourrait être mieux mis en avant.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Il est recommandé d'associer plus de membres de l'unité aux activités de médiation scientifique pour qu'elles ne dépendent pas de l'initiation de quelques personnes.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE : 18 octobre 2024

Début : 18 octobre 2024 à 9 h

Fin : 18 octobre 2024 à 16 h 30

Entretiens réalisés : en distanciel

## PROGRAMME DES ENTRETIENS

### Hcéres — Planning des entretiens du vendredi 18 octobre 2024 — Évaluation du CHJ

**8 h 30 – 9 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique**

**9 h – 9 h 30 1ère Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité** (directeur, directeur adjoint, co-directeur, ancien DU et futur DU, responsables d'axes, administrateur du labo, mais « membres de la direction » ne peuvent être présents à d'autres séquences à huis-clos), en la présence de Serge Dauchy, directeur du CHJ et de Victor Simon, directeur adjoint du CHJ.

**9 h 35 – 10 h 20 2ème Séquence — 45 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles**, en la présence de Madame Sandrine Chassagnard-Pinet, Vice-Présidente Recherche en Sciences Humaines et Sociales de Université de Lille et de Madame Sandrine Maljean-Dubois, Directrice adjointe scientifique de la section 36 du CNRS.

**10 h 20 – 10 h 30 Pause**

**10 h 30 – 11 h 30 3ème Séquence — 60 minutes — 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses.**

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

**13 h – 13 h 30 4ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction).** Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

**13 h 30 – 14 h 5ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.**

L'un des participants à la réunion, désigné comme représentant, peut présenter la vision que les doctorants ont de leur unité, les points d'appréciation positifs, les points à améliorer.

**14 h – 14 h 30 6ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec le personnel d'appui à la recherche (PAR)**, en la présence de Madame Isabelle De Roo, de Madame Sandra Gérard, de Monsieur Sébastien Hicquebrant (CNRS), de Monsieur Mehdi Aksil, de Madame Nathalie Flament, de Monsieur Renaud Limelette et de Madame Sabrina Michel (Université de Lille).

**14 h 30 – 14 h 45 Pause**

**14 h 45 – 15 h 15 7ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos**, en la présence de Serge Dauchy, directeur du CHJ et de Victor Simon, directeur adjoint du CHJ.

**15 h 30 – 16 h 30 Entretien à huis-clos du comité d'experts**, en la présence du conseiller scientifique.

**16 h 30 Fin des entretiens.**

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

L'établissement responsable du dépôt, également responsable de la coordination de la réponse pour l'ensemble des tutelles de l'unité de recherche, n'a pas déposé d'observations de portée générale.

—  
**Direction générale déléguée  
Recherche et valorisation**

Les vice-présidents recherche de l'Université de Lille  
à  
HCERES - Département d'Évaluation de la Recherche

Lille, 04/12/2024

Objet : Courrier d'observation de portée générale Université Lille DER PUR 260024856

—  
Direction générale déléguée  
Recherche et valorisation  
Direction d'Appui à la Recherche

Affaire suivie par :

Directeur  
jean-francois.delcroix@univ-lille.fr  
dar-structurespartenariats@univ-  
lille.fr  
T. +33 (0)3 62 26 91 35

Chère, Cher collègue

L'université de Lille tient tout d'abord à remercier le comité de visite HCERES pour l'attention qu'il a portée au travail mené par l'unité CHJ – Centre d'Histoire Judiciaire et pour la qualité de l'évaluation qu'il a produite.

La visite du comité a été l'occasion, pour les membres de l'Unité de Recherche et pour l'Université, de répondre aux interrogations des experts, dans un esprit constructif dont il faut se féliciter.

Les recommandations émises dans le rapport d'évaluation seront précieuses pour l'université ainsi que pour l'unité pour la mise en œuvre de son projet lors du prochain contrat.

Vous trouverez ci-joint un relevé des erreurs factuelles à corriger en vue du rapport définitif.

Nous vous prions de croire, chère collègue, cher collègue, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,  
Les Vice-Présidents Recherche de l'Université de Lille



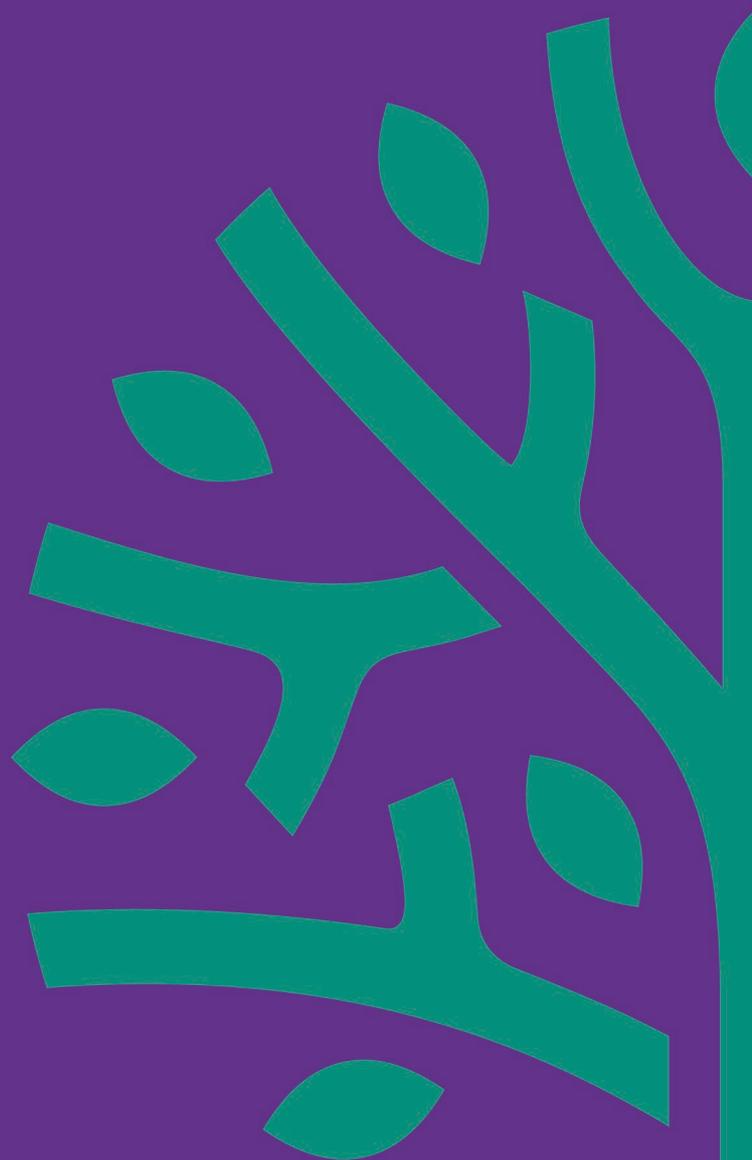
Olivier Colot



Sandrine Chassagnard

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

